

A titre indicatif, voici un tableau indiquant (**hors sorties, repas et retard éventuel**), en fonction de l'état de présence de votre ou vos enfants, votre éventuelle facturation pour ces vacances.

1/2 Journée	OFFEMONT (QF<900)			OFFEMONT (QF>900)			Hors OFFEMONT (QF<900)			Hors OFFEMONT (QF>900)		
	ENFANTS			ENFANTS			ENFANTS			ENFANTS		
	1	2	3 et +	1	2	3	1	2	3 et +	1	2	3
1	1	1.5	2	2.5	4.5	6.5	2	3	4	3.5	6	8.5
2	2	3	4	5	9	13	4	6	8	7	12	16
3	3	4.5	6	7.5	13.5	19.5	6	9	12	10.5	18	24.5
4	4	6	8	10	18	26	8	12	16	14	24	32
5	5	7.5	10	12.5	22.5	32.5	10	15	20	17.5	30	40.5
6	6	9	12	15	27	39	12	18	24	21	36	49
7	7	10.5	14	17.5	31.5	45.5	14	21	28	24.5	42	57.5
8	8	12	16	20	36	52	16	24	32	28	48	64
9	9	13.5	18	22.5	40.5	58.5	18	27	36	31.5	54	72.5
10 (1 sem. complète)	10	15	20	25	45	65	20	30	40	35	60	85
20 (vac. complète)	20	30	40	50	90	130	40	60	80	70	120	170

Barème Quotient CAF 2025 (mois de référence : Janvier 2025)

QF1 : de 0 à 650 QF2 : de 611 à 900

A partir de 851, vous êtes considéré Hors ATL

TOTAL Sortie Vacances d'automne 2025

(avec prise en charge des 1€ sortie à la journée)

3/5 ans : 31 € 6/8 ans : 41 € 9/11 ans : 52 €

TOTAL Repas Vacances d'automne 2025

3/5 ans : 16 € 6/8 ans : 12 € 9/11 ans : 14 €

Bonnes vacances et à très bientôt !!

L'équipe d'animation.

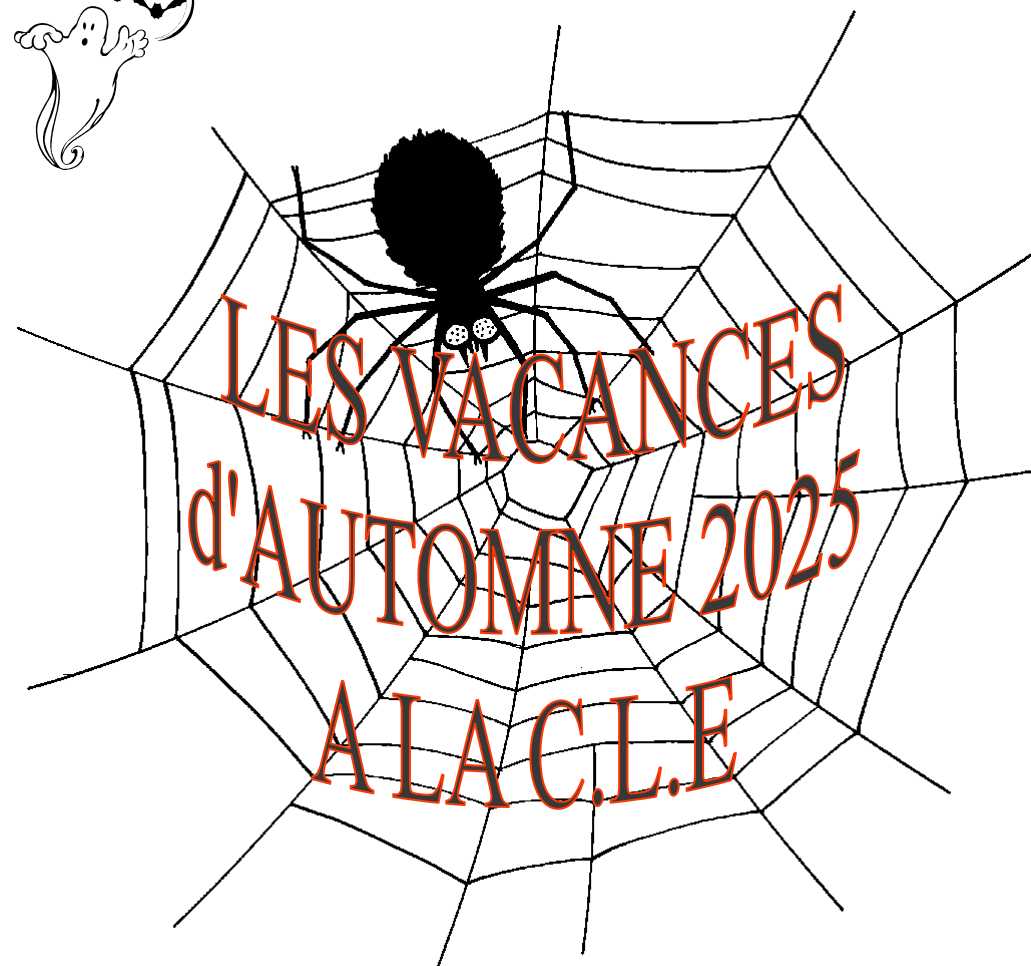


Association Culture Loisirs Education

3b rue J. Macé – 90300 OFFEMONT

☎ Accueil : 03.84.90.15.24 – ☎ ALSH : 03.84.28.70.38

✉ : lacedoffemont.alsh@gmail.com



Chers parents, Chers enfants,

Nous vous informons que l'Accueil de Loisirs de la C.L.E est ouvert pendant les vacances d'automne **du 20 Octobre au 31 Octobre 2025 inclus**.

Un protocole sanitaire, édité par les services de Jeunesse et Sport, est mis en place, au sein de la structure, les activités et sorties ont été adapté afin de garantir un niveau de sécurité et de protection maximum à vos enfants.

Les plannings d'activités sont à votre disposition à l'accueil. **L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE** sur les plannings prévus à cet effet.

Procuration pour inscription par tiers personne, il faudra demander un Pouvoir auprès de Réjane, le remplir en désignant une famille qui sera habilitée à inscrire vos enfants le 06/10/25.

Toutes les inscriptions (cases cochées sur plannings d'activités) sont définitives et facturées. En cas d'absence, présentation des justificatifs obligatoire sous 48h (certificat médical, ...), au-delà, aucun remboursement ne sera effectué.

TOUTES LES SORTIES SONT A PAYER LE JOUR DE L'INSCRIPTION



NOMBRE DE PLACES LIMITEES.

Nous vous rappelons que toute présence de votre (ou vos) enfant(s) en dehors des ½ journées ou journées ainsi que des repas à la CLE cochées lors de l'inscription est majorée à hauteur de **1.00€** par enfant et par ½ journée, en plus du coût réglementaire

L'équipe de direction se tient à votre disposition lors des permanences d'inscriptions :

Auprès de l'équipe de direction, à partir du 06/10/2025, inscription aux heures d'ouvertures habituelles de la CLE.

1^{er} jour d'inscription : Lundi 06 Octobre 2025 à partir de 10h00

- ❖ **Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h45,**
- ❖ **Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,**

**La priorité sera donnée aux adhérents à jour
(Dossier d'inscription 2025 et surtout Facturation).**

Ci-dessous un récapitulatif de nos tarifs ALSH :

Aide aux temps libre	Tarifs Offemont avec QF<900			Tarifs Hors Offemont avec QF<900		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
½ journée de vacances	1.00€	1.50€	2.00€	2.00€	3.00€	4.00€

Pour les enfants ne bénéficiant pas des ATL, la 1/2 journée en période de vacances sera majorée de 1.50 €. (*Tarif CAF en vigueur*).

Il en est de même pour les enfants résidents hors du Territoire de Belfort.

Les enfants de moins de 3 ans, ne bénéficient pas des ATL, seront obligatoirement majorés en fonction du tarif CAF en vigueur.

Pour le règlement des ½ journées d'accueil, une facture vous sera adressée à la fin des vacances.

SORTIE : Toutes les sorties qui compteront moins de 5 enfants pourront être annulées et remboursées en cas de non remplacement.

Les enfants pourront prendre leur repas à la C.L.E entre 12h00 et 13h30 (*pique-nique fourni par les parents*), dans le cas où ils participeraient aux activités du matin. Ce service encadré par des animateurs comprend l'encadrement de vos enfants pendant le repas, et le temps d'animation post-repas, il vous sera facturé 2€/enfant/jour pour les QF<900, et 2.20€ pour les QF>900, à indiquer sur le planning et à régler au moment de l'inscription.

*Pour les repas tirés du sac et même ceux pris à la CLE, il faudra **obligatoirement** fournir, à votre enfant, un sac isotherme avec des pains de glace à l'intérieur.*

En cas de mauvais temps ou d'annulation indépendante de notre volonté, l'équipe d'animation modifiera ou adaptera l'activité (la sortie) initialement prévue.

Un service de garderie (de 8h à 9h) sur réservation est prévu pour les enfants dont les 2 parents travaillent. Il faudra se renseigner sur les modalités d'inscriptions auprès de l'accueil.

Pour des contraintes de fonctionnements d'organisations, toutes les sorties à la journée seront majorées de 1€/enfant hormis lors des repas pris à la C.L.E.

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 **avec accueil de 09h00 à 10h**
de 13h30 à 17h00 **avec accueil de 13h30 à 14h**

Pénalités de retard

Les parents doivent récupérer leur(s) enfant(s) aux heures indiquées :

du lundi au vendredi de 11h45 à 12h00 et de 16h45 à 17h00.

Jusqu'à 15 minutes : **3 €**

Au-delà de 15 minutes : **10 €**